

A.C.H.

Association Cyclotouriste Hérouvillaise



02.31.95.68.45 / 06.98.34.18.14
chausseped.michel@hotmail.fr
327 Quartier des belles portes
14200 Hérouville-St-Clair
daniel.fiant@wanadoo.fr
06.08.42.02.29



N° Fédéral : 07233

N° SIRET : 48870404000010

Le 17 septembre 2018

Entretien à la Mairie sur l'édition 2019

PRESENTS (3) :

Mairie : Christophe LEMARIE, chef du service des sports

A.C.H. : Michel CHAUSSEPIED et Daniel FIANT

Avis de Rodolphe THOMAS (maire) et Jean-Paul LATHIERE (adjoint au sport) :

- Le bilan 2018 est relativement positif.
- Mais pas assez de monde, à part les membres des clubs organisateurs

Remarques Christophe LEMARIE :

- Difficile de mobiliser les Hérouvillais ; par exemple, nombre limité de participants autres que exposant et familles lors du Forum des associations
- Peut-être trop de manifestations
- Distribuer les flyers plus tôt
- Intervenir plus tôt encore dans les écoles
- Distribuer la validation du « Mobily Pass » lors de la Fête du Vélo

Réflexions ACH :

- Peu ou pas d'implication de Vélo Aventures et UCIH ; ces deux clubs ont changé de président ces derniers mois, donc on pourrait les revoir sur le sujet
- Regrouper les stands pour une meilleure visibilité
- Solliciter par exemple école de musique pour animer la journée
- Subvention mairie ?

Lors des échanges, nous revenons sur les difficultés à mobiliser. Christophe nous indique rencontrer ce même problème pour les Parcours du Cœur, qu'il organise (cette année le 21 avril, quelques jours avant notre Fête du Vélo du 02 juin). De fil en aiguille, nous constatons que les objectifs de nos deux manifestations sont sensiblement proches : promouvoir les activités physiques. Plusieurs ateliers étaient au programme : randonnées pédestres principalement, présence de spécialistes cardio-vasculaires et d'un nutritionniste, etc.

Nous allons donc réfléchir à l'éventualité de regrouper nos activités et d'harmoniser les impératifs des Parcours du Cœur qui doivent se dérouler entre le 16 mars et le 26 mai avec nos propres obligations que sont le BREVET 150 (le 20 avril) et notre Séjour Club (l'Ascension est le 30 mai). Et en premier lieu, trouver une date commune.

L'avantage de ce regroupement serait de simplifier notre tâche, et de nous inscrire dans un ensemble plus global. L'inconvénient est que notre présence sera moins visible.

Nous avons encore le temps d'y réfléchir, en particulier lors de notre prochaines AG du 08 décembre.

Daniel FIANT